

La descenderie et l'inondation



Le 22 mars 2001 restera une triste date pour la Carrière du Chemin de Vez avec l'apparition d'une brèche où s'engouffra le flux du Fond de l'Essard.

Cela causa bien de la peine et de vives réprobations. La brèche fut comblée à la hâte avec de la terre foisonnée car **c'était la condamnation à mort de la carrière**. Ce fut aussi la naissance de Roches et Carrières comme une simple association de fait.



2 photos Roches et Carrières

À la place de la terre très précaire un solide enrochement fut mis en place ; ces pierres colorées de rouge en sont le sommet.

Courrier adressé à la mairie, par le propriétaire et cultivateur du champ au-dessus de la carrière, qui en a communiqué une copie aux futurs membres de Roches et Carrières.

Bonneuil en Valois le 27 avril 2001

Meur Bertille Jean
588 rue de Croisy
60123 Bonneuil en Valois

à l'attention de Madame le Maire
et du conseil Municipal
de la Commune d'Ermeville

Madame Messieurs
Je m'étonne et je m'inquiète, du fait
que l'eau de ruissellement issue des
surfaces de la commune, et probablement de la
Forêt, est ée, de votre fait, après création
de saignées dans le remblai précipité dans
la Carrière appartenant à la Société Rocamat.
qui va de ce fait devenir un lac souterrain.
Ce qui ne manquera pas de fragiliser la
carrière, avec les risques d'effondrements
qui pourraient en découler.
Ainsi que des risques subis par l'exploitant
agricole qui cultive la parcelle au dessus.
(Parcelle Z.A n° 76 pour 5 ha 14 lieudit le
chemin moyen dont je suis propriétaire)
Je ne manquera pas de mettre en cause
en cas d'accident dû à des effondrements
la responsabilité de la commune, aggravée aussi
par le risque de pollution de la nappe phréatique

Espérant que vous reconsidèrerez votre position

Recevez Madame Messieurs
l'expression de mes salutations distinguées

communication
mon agent d'assurance.
La Société Rocamat.



Photo Roches et Carrières

Comme le montre la photo, l'inondation fut une violente intrusion de milliers de mètres cubes d'une eau très boueuse mais aussi lourdement chargée d'une multitude de déchets qui vinrent ensuite se déposer sur le sol de la carrière.

L'eau boueuse est d'une densité plus importante que l'eau claire et est capable de faire flotter et de déplacer des déchets qui normalement ne flotteraient pas. Cette eau souillée, de façon invisible, était aussi chargée de divers intrants agricoles utilisés au printemps au départ de la végétation.

En raison des conduits souterrains karstique (creusés jadis par une dissolution hydro-chimique) c'était un risque inquiétant de pollution de l'aquifère à 1250 m du puits intercommunal de Bonneuil-en-Valois.

Cette inondation très brutale fut provoquée par l'ouverture à la pelle hydraulique d'une importante brèche dans le talus protecteur de la route départemental D 50.

Ce fut pour Roches et Carrières un pénible, sale, désagréable et très important travail que de regrouper tous ces détritits et de les évacuer à la déchèterie.



Cette dramatique inondation a eu le mérite de tirer un trait de niveau qui nous indique une hauteur d'eau variant de $\approx + 50$ cm sous la bouche de ventilation à $\approx + 1,80$ m au fond de la rue de Vez, extrémité sud de la carrière.

Photo SEADACC

Cette inscription vieille de plus d'un siècle reste bien visible contrairement au dépôt de débris de fumier de champignons (provenant du substrat de la culture par forçage des endives) déposés par l'inondation.

Cette photo permet de garder en mémoire le niveau atteint par cette inondation.



Désormais Roches et Carrières est propriétaire du site avec cette belle descenderie bucolique.

Notre puissante digue nord, épaulée par un accès de 4 m de largeur, nous protège définitivement du grave retour du flux du Fond de l'Essard.

Nous avons fait classer cette parcelle ZA 135 en zone naturelle.

